



Conseil de l'Union européenne  
Secrétariat général

Bruxelles, le 26 mars 2021

CM 2439/21

---

---

Dossier interinstitutionnel:  
2020/0156(COD)

---

---

CODEC  
EF  
ECOFIN  
SURE  
CCG  
COVID-19  
PROCED

### COMMUNICATION

#### PROCÉDURE ÉCRITE

---

Correspondant: pawel.zamojski@consilium.europa.eu  
codecision.adoption@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2.281.42.71

---

Objet: Projet de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL  
modifiant le règlement (UE) n° 575/2013 en ce qui concerne les  
ajustements à apporter au cadre relatif à la titrisation afin de soutenir la  
reprise économique en réponse à la crise liée à la COVID-19

Lancement d'une procédure écrite:  
- Adoption de l'acte législatif

---

Le Comité des représentants permanents (1<sup>re</sup> partie) ayant décidé le 24 mars 2021 de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous êtes d'accord pour adopter le projet de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 575/2013 en ce qui concerne les ajustements à apporter au cadre relatif à la titrisation afin de soutenir la reprise économique en réponse à la crise liée à la COVID-19, dont le texte figure dans le document PE-CONS 73/20.

Veuillez répondre par "OUI", par "NON" ou par "ABSTENTION".

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil par courrier électronique à l'adresse [codecision.adoption@consilium.europa.eu](mailto:codecision.adoption@consilium.europa.eu) au plus tard le **mardi 30 mars 2021 à 10 heures (heure de Bruxelles)**.

---